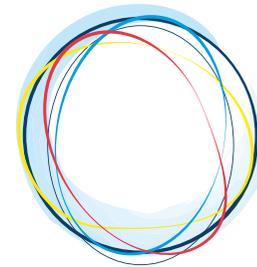




RAPPORT
ANNUEL
2023



FPM
Pour l'inclusion financière en RD Congo

CHIFFRES CLÉS 2023

CONTRIBUTION À L'INCLUSION FINANCIÈRE



Encours
de crédit :
**31,4
MILLIONS
USD**

Volume total
de projets engagés
depuis 2011 :
**25,3 MILLIONS
USD**

ASSISTANCE TECHNIQUE

**PLUS DE
180 000**
micro, petites et
moyennes entreprises
financées

Portefeuille
de dépôt
des IFP du FPM :
**1 058,28
MILLIONS USD**

1 533 463
comptes d'épargne
des MPME chez les
IFP du FPM

Total actif :
**60,2
MILLIONS
USD**

16 IFP*
financées

32 IFP
appuyées
directement
depuis 2011

**329
PROJETS**
gérés
depuis 2011

43%
de femmes
clientes
des IFP
du FPM

6 171
cadres et agents
formés depuis 2011

212 083
emprunteurs MPME
des IFP du FPM ASBL

REFINANCEMENT

Résultat net :
**-290 000
USD**

Durée moyenne
des projets :

25 MOIS

Encours
de crédit des
emprunteurs MPME
chez les IFP du FPM :
**799 MILLIONS
USD**

8 492
personnes formées en
éducation financière

2 283 520
ménages touchés
par la campagne
en éducation
financière

* institutions financières partenaires



UNE VISION UNIQUE

Le FPM a pour objectif final la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RD Congo. Il vise ainsi à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable.



UNE MISSION PARTAGÉE

Le FPM s'est donné pour mission de favoriser l'inclusion financière en RD Congo, en appuyant techniquement et financièrement les institutions financières qui ciblent en particulier les MPME et les populations actives à faibles revenus.



FPM

Pour l'inclusion financière en RD Congo



BAILLEURS DE FONDS



ACTIONNAIRES ET PARTENAIRES



1 VUE D'ENSEMBLE DU FPM

Mots des Présidents	4
Mot du Directeur général	6
Stratégie, gouvernance et organisation	9

2 RÉSULTATS ET CONTRIBUTION À L'INCLUSION FINANCIÈRE

Évolution et composition du portefeuille de prêts du FPM SA	20
Factuel 1/ Garantie partielle du portefeuille des crédits destinés aux MPME	21
Évolution et composition du portefeuille de projets d'assistance technique du FPM ASBL	22
Factuel 2 / Aperçu de la situation économique en 2023	25
Contribution du FPM à l'inclusion financière	26
Factuel 3 / Investir dans l'éducation financière : un levier pour l'autonomie économique	28
Factuel 4/ Vers une inclusion financière équitable : l'engagement du FPM pour l'égalité des genres en RDC	29

Synergie entre les deux véhicules du FPM pour plus d'efficacité et d'impact	31
---	----

Factuel 5 / Événements de l'année 2023	34
--	----

Témoignages	36
-------------	----

3 LES ÉTATS FINANCIERS

FPM ASBL, véhicule d'assistance technique	40
---	----

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers annuels clos le 31/12/2023	40
---	----

Bilan aux 31 décembre 2023 et 2022	41
------------------------------------	----

Compte de résultat pour les exercices clos aux 31 décembre 2023 et 2022	42
---	----

Tableau des flux de trésorerie pour les exercices 2023 et 2022	43
--	----

FPM SA, véhicule de refinancement et de garantie partielle du portefeuille crédits	44
--	----

Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers annuels clos le 31/12/2023	44
--	----

Bilan aux 31 décembre 2023 et 2022	45
------------------------------------	----

Comptes de profits et pertes pour les exercices clos aux 31 décembre 2023 et 2022	46
---	----

État de variations des capitaux propres au 31 décembre 2023	47
---	----

Tableau des flux de trésorerie pour les exercices 2023 et 2022	48
--	----



1

VUE
D'ENSEMBLE
DU FPM



MOTS DES PRÉSIDENTS

*Cher(ère)s partenaires,
Chères lectrices et chers lecteurs,*

L'année 2023 a été marquée par des défis et des opportunités pour notre fonds d'inclusion financière en République démocratique du Congo (RDC). Ce fut un exercice de refondation pour le FPM, avec le renouvellement du Conseil d'administration, la nomination d'un nouveau Directeur général, et une forte croissance des activités.

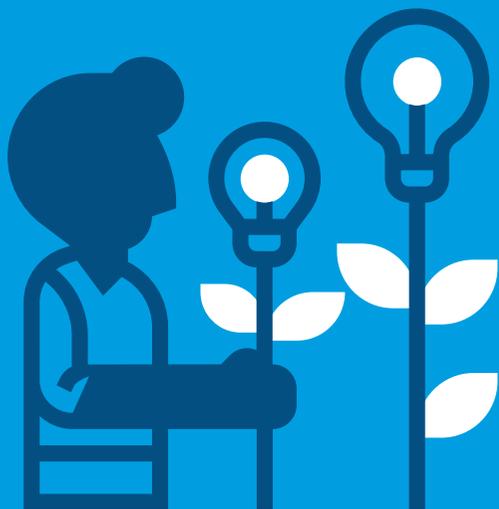
Notre mission de réduction de la pauvreté, par le renforcement de l'accès aux services financiers pour les populations vulnérables, a été poursuivie avec détermination.

Grâce à notre expertise technique, nous avons aidé de nombreuses institutions financières à améliorer et élargir leurs services, créant ainsi un écosystème financier inclusif. L'introduction d'un produit de garantie a complété notre offre, témoignant de notre engagement envers l'innovation et le développement durable. Ces initiatives ont permis de renforcer les capacités des institutions existantes, d'accompagner l'émergence de nouveaux acteurs, et d'accroître l'inclusion financière dans les régions reculées.

▶ Dimitry VAN RAEMDONCK
et Simon GUPTA

[sommaire](#)

“ Ces initiatives sont les premiers jalons d’une stratégie de croissance ambitieuse, visant à servir au mieux les entrepreneuses et entrepreneurs congolais.



Avec plus de 100 millions d’habitants et un niveau d’inclusion financière parmi les plus bas d’Afrique, la RDC fait face à d’immenses défis. Fort des succès de 2023, le FPM doit poursuivre sa croissance et attirer davantage de moyens auprès d’investisseurs et bailleurs internationaux. L’objectif est de promouvoir notre plateforme locale et de réaliser des projets de crédits et de renforcement des capacités en RDC.

Cette ambition s’articule autour de plusieurs axes :

- 1. Pérenniser l’assistance technique :** renforcer les capacités des institutions financières existantes et soutenir l’émergence de nouveaux acteurs.
- 2. Accélérer la croissance du portefeuille de crédits :** en 2023, grâce à des financements de la banque allemande de développement KfW, notre portefeuille de crédits a doublé, s’orientant vers les institutions de microfinance nationales et les coopératives financières clés pour les zones rurales.
- 3. Développer de nouveaux instruments financiers :** proposer une gamme de produits de garantie pour dynamiser les activités de crédit des intermédiaires financiers. Ces produits, développés en partenariat avec le gouvernement congolais et financés par la Banque mondiale et d’autres partenaires, renforcent la légitimité du FPM dans l’écosystème financier congolais.

Ces initiatives sont les premiers jalons d’une stratégie de croissance ambitieuse, visant à servir au mieux les entrepreneuses et entrepreneurs congolais.

Pour incarner cette dynamique, le Conseil d’administration a nommé Monsieur Patrick Nkongo comme nouveau Directeur général de FPM SA et de FPM ASBL. Directeur général adjoint du FPM SA depuis 2019, Monsieur Nkongo apporte une expérience solide et une continuité précieuse. Sa vision, son énergie et ses qualités de leader sont des atouts majeurs pour accélérer le développement de notre institution.

Nous vous présentons notre rapport d’activité pour l’année 2023. Nous vous en souhaitons une très bonne lecture et vous remercions pour votre intérêt et votre soutien.

Dimitry VAN RAEMDONCK
PCA du FPM SA

Simon GUPTA
PCA du FPM ASBL



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Chers partenaires,
chers collaborateurs,*

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente le rapport annuel des activités du Fonds pour l'inclusion financière (FPM) pour l'année 2023. Cette année a été marquée par des réalisations significatives et une croissance soutenue, reflétant notre engagement indéfectible à promouvoir l'inclusion financière en République démocratique du Congo.

Je suis le Directeur général des deux véhicules du FPM : le FPM ASBL, dédié à l'assistance technique, et le FPM SA, dédié au financement et à la gestion des fonds de garantie. Ensemble, nous avons travaillé sans relâche pour renforcer le secteur financier congolais et offrir des solutions financières adaptées à un large éventail de bénéficiaires.

RÉALISATIONS DU FPM SA EN 2023

En 2023, le FPM SA a connu une année particulièrement fructueuse :

✓ **ACTIVITÉS** : nous avons signé un contrat de partenariat de 37 millions de dollars américains avec le gouvernement de la République démocratique du Congo pour la gestion d'un fonds de garantie partielle des crédits des MPME, avec une capacité de couverture des crédits de 148 millions de dollars US sur financement de la Banque mondiale.

Patrick NKONGO,
Directeur général du FPM

Ainsi, le FPM SA devient la première société financière du pays à offrir un mécanisme de partage de risque aux institutions financières pour plus d'inclusion financière, suivant la vision du gouvernement congolais d'atteindre un taux d'inclusion financière de près de 68% à horizon 2028. D'autres initiatives similaires sont en cours de mise en place, notamment avec la banque KfW qui a exprimé son intérêt par la signature d'un contrat de financement de 21 millions d'euros pour garantir des crédits accordés aux femmes et jeunes entrepreneurs, promouvoir la digitalisation, les énergies renouvelables et l'accès au crédit agricole.

- ✓ **PRODUITS** : le lancement de financements spécialisés a marqué une avancée majeure, notamment pour le financement des jeunes, des femmes et des projets liés aux énergies renouvelables, grâce au fonds de garantie.
- ✓ **CROISSANCE** : notre total bilan est passé de 35 à 60 millions de dollars US entre 2022 et 2023, grâce au décaissement de la première tranche du fonds d'urgence de 15 millions d'euros (16 572 000 USD) et au décaissement de la première tranche du fonds de garantie de 9,5 millions de dollars américains. Ce fonds d'urgence comprend trois composantes :
 1. Une ligne de financement de 15 millions d'euros ;
 2. Une ligne de subvention aux IFP de 4 millions d'euros sous forme de fonds de garantie ;
 3. Des frais de gestion et de suivi de 1 million d'euros.

“ Le FPM SA devient la première société financière du pays à offrir un mécanisme de partage de risque aux institutions financières pour plus d'inclusion financière, suivant la vision du gouvernement congolais d'atteindre un taux d'inclusion financière de près de 68% à horizon 2028.

- ✓ **RELANCE DES ACTIVITÉS** : l'encours de crédit est passé de 16 à 31 millions de dollars US entre 2022 et 2023, dont plus de 70% aux institutions de micro-finance et coopératives, avec une forte croissance en fin d'année. Bien qu'une perte ait été enregistrée à fin 2023, le FPM SA est redevenu profitable dès janvier 2024.
- ✓ **RESSOURCES HUMAINES** : nous avons accueilli un nouveau Directeur général, un Directeur général adjoint, renforcé nos fonctions de contrôle et de gestion de risques par le recrutement d'un contrôleur interne, et amélioré notre infrastructure informatique avec l'arrivée d'un responsable informatique.

RÉALISATIONS DU FPM ASBL EN 2023

Pour réaliser sa mission de consolidation d'un secteur financier responsable et diversifié intégrant les acteurs de l'écosystème financier, le FPM ASBL a poursuivi quatre objectifs stratégiques :

- 1. Renforcement des capacités des institutions :**

Nous avons travaillé à réduire les risques institutionnels et opérationnels des IFP, augmentant ainsi leur capacité à offrir des services de qualité aux MPME. 112 projets d'assistance technique ont été menés en 2023, touchant 212 083 MPME.
- 2. Promotion du développement des innovations :**

Nous avons mis en place un cadre d'assistance technique favorable au lancement de nouveaux produits et segments dès 2024, en alignement avec notre nouveau plan d'affaires 2024-2028. Cela inclut la finance verte, la finance agricole, le financement des femmes et des jeunes, ainsi que la digitalisation.
- 3. Extension des services financiers :**

Nous avons œuvré pour améliorer la couverture régionale des services financiers de base dans les régions les moins desservies, car 86% des services sont concentrés à Kinshasa et dans l'est du pays. Cela a été réalisé grâce à des subventions en CAPEX pour l'ouverture d'agences physiques et au renforcement des réseaux d'agents bancaires pour les paiements digitaux.

4. Éducation financière et digitale :

Nous avons développé le Programme d'éducation financière et digitale (PEFD) pour améliorer la compréhension des produits financiers et des compétences en gestion financière des clients des institutions financières, contribuant ainsi à une utilisation responsable des services financiers.

En 2023, le FPM ASBL a géré un budget d'assistance technique de 2,17 millions USD, malgré une baisse de près de 30 % par rapport à l'exercice précédent. Ce budget a été réparti à 59,4 % pour l'Assistance technique directe (ATD) et à 40,6 % pour l'Assistance technique transversale (ATT).

Les financements obtenus par les deux véhicules du FPM ont des avantages multiples pour le secteur financier congolais. Ils permettent de réduire les risques associés au crédit pour les MPME, facilitant ainsi leur accès à des financements indispensables pour leur croissance. De plus, ils soutiennent l'innovation et l'inclusion financière, en particulier pour les segments sous-desservis comme les jeunes, les femmes, les initiatives liées aux énergies renouvelables et les financements agricoles. Ces efforts contribuent à un secteur financier plus robuste, diversifié et inclusif, capable de soutenir une croissance économique durable en RDC.

“ Les financements obtenus soutiennent l'innovation et l'inclusion financière, en particulier pour les segments sous-desservis comme les jeunes, les femmes, les initiatives liées aux énergies renouvelables et les financements agricoles. Ces efforts contribuent à un secteur financier plus robuste, diversifié et inclusif, capable de soutenir une croissance économique durable en RDC.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Alors que nous tournons notre regard vers l'avenir, nous restons déterminés à renforcer notre impact et à soutenir le développement économique de la RDC. Le FPM poursuivra ses efforts pour améliorer l'inclusion financière, promouvoir l'innovation et soutenir les MPME dans leur croissance. Nous sommes convaincus que, grâce à notre approche intégrée et à la synergie entre nos deux entités, nous pourrons continuer à répondre aux besoins du marché et à soutenir nos partenaires financiers de manière efficace.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos actionnaires, bailleurs, partenaires et clients du Fonds pour leur confiance et leur soutien continu. Ensemble, nous avons réalisé des progrès significatifs, et ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir prometteur pour l'inclusion financière en RDC.

Patrick NKONGO
Directeur général du FPM

STRATÉGIE, GOUVERNANCE ET ORGANISATION

LE FPM, COMPOSÉ DE DEUX ENTITÉS DISTINCTES – LE FPM ASBL, OFFRANT UNE ASSISTANCE TECHNIQUE, ET LE FPM SA, DÉDIÉ AU REFINANCEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DESSERVANT LES MPME –, MET EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE COHÉRENTE ET STRUCTURÉE, SOUTENUE PAR UNE GOUVERNANCE SOLIDE ET UNE ORGANISATION EFFICIENTE, POUR OPTIMISER L'IMPACT DE SES INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR FINANCIER.

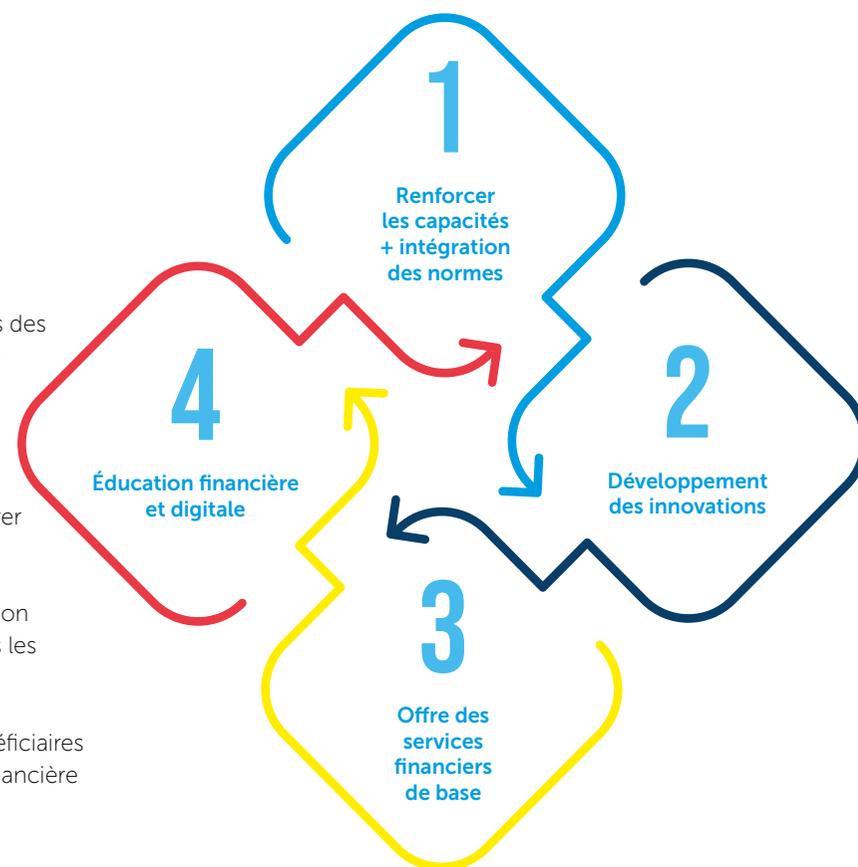
LA STRATÉGIE DU FPM ASBL

Le cadre stratégique du FPM ASBL est construit autour de quatre piliers. Il s'agit de la définition de ses objectifs stratégiques, de sa segmentation, des types d'interventions et de l'approche d'intervention. Le positionnement stratégique du FPM ASBL s'appuie sur des objectifs précis, des interventions bien ciblées et basées sur des approches participatives et modulées :

1. Des objectifs stratégiques

Pour réaliser sa mission, le FPM ASBL se donne comme objectif général de « consolider, sur le plan institutionnel et technique, les IFP ayant un réel potentiel de développement. » À terme, ces IFP devront être capables d'offrir de manière responsable à leurs clients MPME une diversité de produits et services financiers de qualité. Cet objectif général se décline en quatre objectifs spécifiques :

- ✓ Objectif spécifique 1 : Renforcer les capacités des institutions (risques de gestion), et intégration de normes environnementales et sociales et lutte anti-blanchiment des capitaux ;
- ✓ Objectif spécifique 2 : Promouvoir le développement des innovations pour accélérer l'inclusion financière ;
- ✓ Objectif spécifique 3 : Accompagner l'extension de l'offre des services financiers de base dans les régions les moins desservies ;
- ✓ Objectif spécifique 4 : Accompagner les bénéficiaires finaux à travers le Programme d'éducation financière et digitale (PEFD).





2. Domaines d'intervention

Les interventions de FPM ASBL se concentrent sur plusieurs domaines clés, chacun conçu pour répondre à des besoins spécifiques et renforcer les capacités des institutions financières partenaires (IFP). Ces domaines d'intervention permettent d'améliorer la résilience, l'efficacité et l'impact des services financiers offerts aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Voici un aperçu des principaux domaines d'intervention :



Finance verte



Financement MPME



Finance agricole



Renforcement institutionnel
(risques de gestion)



Finance digitale



Offre éducation financière

3. Segmentation de marché

Afin d'optimiser l'impact de ses interventions, le FPM ASBL adopte une approche segmentée, tenant compte des écosystèmes interconnectés dans lesquels opèrent les IFP, et ciblant spécifiquement ses actions en fonction des besoins distincts de chaque secteur.

- ✓ Les IFP bénéficiant de nos interventions opèrent dans des écosystèmes interconnectés, dont le niveau de développement peut considérablement influencer leur performance. Ces écosystèmes, constitués d'acteurs économiques interdépendants, comprennent non seulement les offreurs (IF) et les demandeurs (MPME), mais également les fournisseurs de solutions techniques (mésos) et les régulateurs (macro) du secteur financier.
- ✓ En tant qu'institution d'appui technique aux IF, le FPM ASBL cible et définit précisément ses interventions au sein de ces écosystèmes pour faciliter le déploiement de produits spécifiques. Par exemple, dans le domaine numérique, le soutien aux prestataires est crucial, tandis que dans le secteur agricole, il est primordial de renforcer les acteurs en aval de la chaîne de valeur avant de se concentrer sur l'offre.
- ✓ Le FPM ASBL favorise une approche partenariale pour faciliter les interactions entre les différents acteurs de la chaîne, favorisant ainsi une synergie efficace dans le développement des initiatives financières.

4. Organisation

Le Directeur des Opérations est chargé de la supervision de l'organisation des opérations. Les centres de compétences sont gérés par les managers de projets seniors et la gestion de projets est animée par les managers de projets.

Centre de compétence	 FINANCE VERTE	 FINANCE AGRICOLE	 FINANCE DIGITALE	 FINANCEMENT MPME	 RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL	 OFFRE ÉDUCATION FINANCIÈRE
Objectifs poursuivis	Diversification du portefeuille			Capacité institutionnelle	Éducation financière	
Bénéficiaires d'appui	Les grandes et les moyennes IFP et autres acteurs de l'écosystème			Les petites IFP	Bénéficiaires finaux	
Domaines d'action	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stratégie ✓ Gestion de risques ✓ Développement produits ✓ SIG et reporting 			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance ✓ Stratégie ✓ Risques ✓ SIG ✓ Performance 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Crédit ✓ Épargne ✓ Budget ✓ Numérique ✓ Négociation financière 	
Domaines transversaux	Formation - Fonds de garantie - Groupes de travail					
Cible	IFP - Acteurs de l'écosystème dont associations professionnelles, corporations d'entrepreneurs et de femmes					

LA STRATÉGIE DU FPM SA

Le FPM SA mène une politique de financement responsable, qui se fonde sur une analyse rigoureuse de la capacité de remboursement des IFP sollicitant des prêts et des risques inhérents à leurs activités.

Plusieurs étapes sont identifiées lors du processus de refinancement :

Une présélection est effectuée sur la base des critères d'éligibilité et de plusieurs informations financières et non financières. Au cas où cette présélection s'avère positive, l'équipe du FPM SA passe à une évaluation complète de l'institution demandeuse avec le support de différents outils de notation. Cette évaluation consiste également à se rendre sur le terrain (la *due diligence*) et rencontrer les principaux agents de l'institution demandeuse.

Après la révision par l'équipe de gestion, le dossier est présenté au Comité de crédit. Une fois approuvés par le Comité de crédit, les documents juridiques relatifs à la transaction sont rédigés avec le client afin de passer finalement au décaissement du crédit. Pour assurer un suivi rapproché, l'IFP devra fournir un rapport trimestriel standardisé à l'équipe du FPM SA.

Le FPM SA offre généralement trois types de produits aux institutions financières :

- ✓ **Prêts seniors** octroyés par le FPM SA : ils comprennent des crédits remboursables en *bullet*, ainsi que des crédits prévoyant le remboursement du principal en plusieurs fois. La maturité des prêts seniors peut aller de 1 an jusqu'à 5 ans.
- ✓ **Prêts subordonnés** octroyés par le FPM SA : sous forme de quasi-fonds propres, ils comprennent des crédits remboursables en *bullet*, ainsi que des crédits prévoyant le remboursement du principal en plusieurs fois.

- ✓ **Garantie partielle du portefeuille des crédits (GPP) :** produit de partage du risque de contrepartie offert par le FPM SA, gestionnaire du Fonds du gouvernement congolais provenant de la Banque mondiale aux institutions financières partenaires. Il consiste en une convention entre le FPM SA et l'IFP d'un volume maximum d'encours de crédits à garantir, devant bénéficier d'une couverture de 50% en cas de défaut de paiement à partir de 90 jours de retard, moyennant le paiement d'une commission.

Pour les cinq prochaines années, FPM SA va continuer de répondre de manière efficace aux besoins des MPME en mettant un accent particulier sur le secteur agricole, le financement des jeunes, le financement des femmes et celui des énergies renouvelables. Il va continuer d'intervenir également dans le domaine de la garantie partielle du portefeuille afin d'accroître l'appétit des institutions financières et dérisquer leur portefeuille MPME avec la garantie dédiée à ces financements.

“ Le FPM SA analyse rigoureusement la capacité de remboursement des IFP sollicitant des prêts ainsi que les risques inhérents à leurs activités.

LA GOUVERNANCE DU FPM ASBL

LA GOUVERNANCE DU FPM ASBL EST STRUCTURÉE EN TROIS NIVEAUX.

Le premier traite des **questions stratégiques**.

Il est composé d'une Assemblée générale, d'un Conseil d'administration et d'un Comité d'audit, chaque organe jouant le rôle et assumant les responsabilités qui lui sont assignés. L'AG réunit les bailleurs de fonds ou leurs représentants. Elle est composée de huit membres (nommés « membres effectifs » d'après la loi sur les associations). Il s'agit de personnes physiques. Le Conseil d'administration est composé de trois personnes et le Comité d'audit de trois personnes élues parmi les membres effectifs par l'Assemblée générale. Celle-ci est aussi l'instance qui approuve le budget annuel, statue sur les comptes annuels et délibère sur les rapports d'activité.

Le Conseil d'administration assure le rôle de gestion stratégique et de surveillance de la gestion opérationnelle effectuée par l'équipe de management. Il est constitué de trois membres :

- 👤 **Simon Gupta**, président
- 👤 **Kady Traore**, administratrice
- 👤 **Bertrand Mignot**, administrateur

Le Comité d'audit, secondé par deux cabinets d'audit internationaux (l'un pour l'audit externe et l'autre pour le contrôle interne), assure l'essentiel des fonctions de contrôle et d'intermédiaire entre les auditeurs externes et le FPM ASBL d'une part, les commissaires aux comptes (fonction d'auditeurs internes externalisée) et le FPM ASBL d'autre part.



👤 Bertrand Mignot, Kady Traore et Simon Gupta

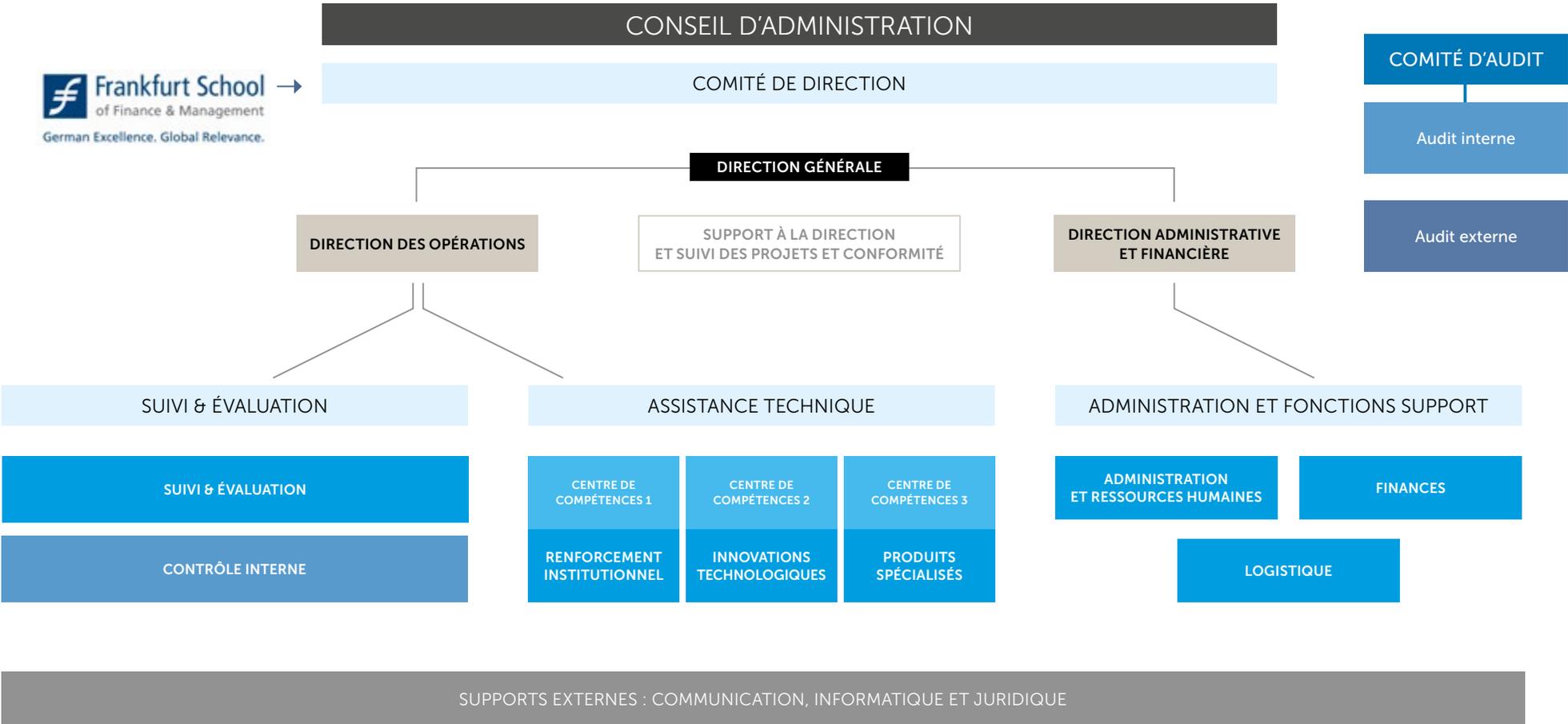
Les membres du Comité d'audit sont les suivants :

- 👤 **Christian Leboyer**
- 👤 **Colombo Boshabo**
- 👤 **Edwige Takasi**

Le second niveau de gouvernance traite des **questions opérationnelles**.

Entre les deux se positionne un niveau technique intermédiaire, à savoir le **Conseiller international**. Ce dernier a pour mission d'accompagner techniquement l'équipe de gestion. Actuellement, le Conseiller du FPM ASBL, la Frankfurt School of Finance & Management, assure un soutien et gère le processus de recrutement des consultants affectés aux projets.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FPM ASBL



LA GOUVERNANCE DU FPM SA

LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FPM SA QUANT À ELLE, SUITE À LA MODIFICATION DE L'INSTRUCTION N°21 RELATIVE À LA GOUVERNANCE ÉDICTÉE EN 2019 PAR LA BANQUE CENTRALE DU CONGO, A EU À REFONDRE SON DISPOSITIF DE GOUVERNANCE.

C'est ainsi que le FPM SA a mis en place, conformément à ladite instruction, un dispositif de gouvernance adapté à son activité, sa taille, sa structure, la complexité de ses activités ainsi qu'au profil de risque de sa clientèle.

Le Conseil d'administration

Conformément aux exigences réglementaires de la BCC et dans le souci de rester aligné sur les standards de gouvernance internationalement reconnus, le Conseil d'administration du FPM SA, jusque-là composé de trois administrateurs, a été élargi à huit membres lors des Assemblées générales de décembre 2023 et de février 2024. Le Conseil d'administration du FPM SA est composé de membres expérimentés dans des domaines divers et agissant de façon indépendante dans la prise des décisions stratégiques.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration du FPM SA était composé de 3 membres, dont 1 administrateur indépendant. Dans le cadre de l'élargissement des compétences, de la diversité et de la conformité aux

exigences réglementaires, 5 nouveaux administrateurs ont été nommés. Parmi eux, 2 ont déjà reçu l'agrément de la Banque centrale du Congo (BCC), portant ainsi le nombre total d'administrateurs à 5, dont 3 indépendants. Cette évolution renforce la gouvernance du FPM SA en ligne avec les meilleures pratiques et les obligations légales. Voici la composition actuelle du Conseil d'administration :

- 👤 **Dimitry Van Raemdonck**, Président, Administrateur indépendant
- 👤 **Bertrand Mignot**, Administrateur non exécutif
- 👤 **Michèle Husson**, Administratrice non exécutive
- 👤 **Yvonne Chika**, Administratrice indépendante
- 👤 **Bruno Kambaja**, Administrateur indépendant

Le Conseil d'administration jouit de pouvoirs élargis, conformément à la réglementation, notamment la mise en place de la stratégie, la nomination du Directeur général et du Directeur général adjoint et la désignation des membres des comités spécialisés qui lui sont attachés.

Les comités spécialisés du Conseil d'administration

Dans le cadre de sa mise en conformité avec la récente instruction n°54 de la BCC sur le gouvernement d'entreprise des sociétés financières, tous les comités spécialisés requis par la BCC ont été mis en place au sein du FPM SA. Ainsi, nous avons :

- ✓ Le Comité des risques, éthique et conformité qui est présidé par l'un des administrateurs ;
- ✓ Le Comité d'audit, présidé par un administrateur différent de celui qui préside le Comité des risques, éthique et conformité ;

- ✓ Le Comité des ressources humaines, sous la supervision directe du Conseil d'administration.

Composition du Comité des risques, éthiques et conformité

- 👤 **Yvonne Chika**, Présidente
- 👤 **Bertrand Mignot**, membre

Le secrétariat du Comité des risques, éthique et conformité est tenu par le responsable de la fonction Risques, Conformité et Contrôle interne.

Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de deux membres du Conseil d'administration aguerris dans la gestion d'entreprise ainsi que dans la gestion des risques institutionnels. Le Comité d'audit s'appuie sur l'audit interne, qui en l'occurrence est externalisé et confié au cabinet Ernst & Young. La gestion des risques reste une priorité pour le FPM SA. Les membres du Comité d'audit sont :

- 👤 **Bruno Kambaja**, Président
- 👤 **Michèle Husson**, membre

Composition du Comité des ressources humaines

Le Comité des ressources humaines est sous la supervision directe du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FPM SA



Dimitry Van Raemdonck
Président
Administrateur indépendant

Belge 



Michèle Husson
Administratrice
non-exécutive

Belge 



Bertrand Mignot
Administrateur
non-exécutif

Allemand 



Yvonne Chika
Administratrice
indépendante

Congolaise 



Bruno Kambaja
Administrateur
indépendant

Congolais 

L'ORGANISATION

Le FPM SA et le FPM ASBL sont dirigés par Monsieur Patrick Nkongo Mambu, Directeur général, assisté par une équipe de 35 employés.

La gestion opérationnelle du FPM ASBL est assurée par le Comité de direction. Ce comité se compose d'un Directeur général, d'un Directeur général adjoint et d'une Directrice administrative et financière. Cette équipe de direction est soutenue par une équipe opérationnelle incluant des responsables de centres de compétences, une équipe « finance, administration et logistique », ainsi qu'une responsable du suivi-évaluation.

La Direction générale du FPM SA comprend un Directeur général, assisté par un Directeur général adjoint.

Pour une coordination optimale des activités opérationnelles du FPM SA, le Directeur général a mis en place un Comité de direction (CODIR) et un Comité de direction élargi. Ces comités favorisent la collaboration, la prise de décisions éclairées et la mise en œuvre efficace des projets en expansion. Le CODIR est composé de la Direction générale, ainsi que des responsables de la Direction des risques & conformité et de la Direction des finances & administration.

Le CODIR élargi, qui se réunit une fois par mois, comprend les membres du CODIR ainsi que les responsables de tous les départements.

“ Le FPM SA et le FPM ASBL sont dirigés par Monsieur Patrick Nkongo Mambu, Directeur général, assisté par une équipe de 35 employés.



2

**RÉSULTATS ET
CONTRIBUTION
À L'INCLUSION
FINANCIÈRE**

ÉVOLUTION ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS DU FPM SA

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ FLORISSANTE POUR LE FPM SA PAR RAPPORT À 2022, MARQUÉE PAR LA REPRISE DE LA CROISSANCE DU PORTEFEUILLE, LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU PRODUIT DE GARANTIE PARTIELLE DE CRÉDIT MPME, ET LA RÉCEPTION D'UNE LIGNE DE REFINANCEMENT « FONDS D'URGENCE » DE LA KFW.

Portefeuille de crédit

En 2023, le portefeuille de crédit du FPM SA a connu une croissance significative, tant en nombre qu'en volume de prêts décaissés, avec des augmentations respectives de 14 % et 91 %. Le FPM SA a accueilli cinq nouvelles institutions financières partenaires et a décaissé un total de 26,55 millions USD, portant le volume total du portefeuille à 31,45 millions USD au bénéfice de 16 institutions financières.

Les lignes de refinancement du FPM SA visent à combler les déficiences des financements à moyen et long terme sur le marché financier congolais, orientant les fonds vers les banques, les IMF et les coopératives d'épargne et de crédit, représentant respectivement 27 %, 69 % et 4 % du portefeuille global au 31 décembre 2023.

Pour la première fois, le FPM SA a décaissé une dette subordonnée en faveur de SMICO, une institution de microfinance locale située à l'est du pays, renforçant ainsi sa solvabilité, son levier financier et ses indicateurs de suivi réglementaires.

Garantie partielle de portefeuille

Dans le cadre de la stratégie nationale de développement du secteur de la PME, le gouvernement de la RDC a obtenu un financement de la Banque mondiale pour le « Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures et mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi » (TRANSFORME). Ce projet cible particulièrement les femmes entrepreneures, les start-up, les MPME à potentiel de croissance, ainsi que les institutions financières.

Le FPM SA a été désigné comme gestionnaire du Fonds de garantie partielle de portefeuille des crédits (GPP), avec une dotation de 37 millions USD pour couvrir les garanties émises. La première tranche, de près de 10 millions USD, a été reçue le 29 juin 2023 et les activités opérationnelles ont commencé avec les institutions financières partenaires.

“ Le gouvernement de la RDC a obtenu un financement de la Banque mondiale pour le « Projet d'autonomisation des femmes entrepreneures et mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi ».

Une campagne de vulgarisation du Fonds a été organisée à Goma lors de la Conférence nationale de la microfinance en juillet 2023. Plusieurs IFP ont exprimé leur intérêt, et les dossiers éligibles sont en attente de l'avis de non-objection de la Banque mondiale pour être intégrés dans le portefeuille.

Le FPM SA a intensifié la prospection auprès des segments retenus par le projet, principalement les grandes banques commerciales et les institutions de microfinance, pour expliquer les avantages de la garantie et encourager les souscriptions à la GPP. À fin décembre 2023, avec deux IFP dans le portefeuille GPP, le plafond total des lignes GPP émises était de 8 millions USD, entièrement utilisés, et près de 900 MPME ont été financées pour un montant global de près de 10 millions USD.

Le Comité technique de pilotage du Fonds GPP a été mis en place et a tenu sa première réunion début 2024, validant les grandes orientations du Fonds et les plans d'action annuels.

Fonds d'urgence

Un contrat d'appui financier et d'exécution du projet « Ligne de refinancement pour les MPME en RDC (Fonds d'urgence) » a été conclu le 30 décembre 2021 entre la RDC, représentée par le ministère des Finances, le FPM SA et la KfW. Le 29 décembre 2023, la première tranche de cette ligne de refinancement, soit 20 millions d'euros, a été décaissée par la KfW en faveur des MPME congolaises.

Ce fonds vise à soutenir les MPME affectées par la pandémie de Covid-19 et celles vulnérables aux futures perturbations macroéconomiques, en favorisant leur développement économique et le maintien ou l'augmentation de l'emploi. Il promeut également des financements thématiques pour le genre, l'énergie, les jeunes et l'agriculture.

Cette ligne de refinancement est assortie d'une garantie de portefeuille, un instrument de partage de risque de contrepartie sur certaines des MPME bénéficiaires du financement, répondant aux besoins de liquidité des IFP et soutenant leur capacité à accroître leur portefeuille de crédit.

FACTUEL 1/ GARANTIE PARTIELLE DU PORTEFEUILLE DES CRÉDITS DESTINÉS AUX MPME

Dans un monde où l'accès au crédit est crucial pour la croissance économique, le FPM SA a lancé, en juin 2023, le Fonds de garantie partielle du portefeuille des crédits (Fonds GPP), avec un financement de 37 millions de dollars américains obtenu de la Banque mondiale. L'objectif principal de ce Fonds est d'accroître l'inclusion financière en facilitant l'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises ayant des projets viables mais manquant de garanties suffisantes pour soutenir leurs demandes de crédit.

Le Fonds de garantie partielle du portefeuille fonctionne comme un mécanisme de partage de risque entre les institutions financières et le FPM SA. Ainsi, l'institution qui accorde le crédit ne prend pas un risque de 100 %, car le FPM SA couvre partiellement le risque – à hauteur de 50 %. Cette répartition des risques permet aux institutions financières de prêter plus facilement aux MPME, stimulant ainsi l'économie locale.

Le Fonds de garantie partielle du portefeuille contribue également à plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), notamment :

- ✓ l'élimination de la pauvreté;
- ✓ l'égalité entre les sexes;
- ✓ les énergies propres et abordables;
- ✓ le travail décent et la croissance économique;
- ✓ la lutte contre les changements climatiques.

En cas d'appel à la garantie, les institutions financières participantes peuvent compenser leurs pertes, assurant ainsi une sécurité supplémentaire pour leurs opérations de prêt.

Les MPME clientes des institutions financières participantes bénéficieront de l'octroi de crédits ou de conditions de crédit plus favorables, telles que :

- ✓ le prolongement de la maturité des prêts;
- ✓ la réduction des taux d'intérêt;
- ✓ l'assouplissement des sûretés demandées.

Le Fonds GPP dispose d'une capacité de couverture d'environ 148 millions de dollars américains, garantissant une large portée et un soutien significatif au secteur.

L'engagement de couverture du Fonds se traduit par un crédit de signature, formalisé par la signature d'une convention de garantie partielle entre le Fonds et l'institution financière partenaire. En cas d'appel, le remboursement s'effectue via les comptes courants du Fonds, logés dans les livres de certaines banques et institutions de microfinance.

En conclusion, le lancement du Fonds GPP par le FPM SA représente une avancée majeure pour l'inclusion financière en République démocratique du Congo. Ce fonds non seulement facilite l'accès au crédit pour les MPME, mais contribue également à la réalisation des ODD en promouvant une croissance économique inclusive et durable.

ÉVOLUTION ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FPM ASBL

L'ANNÉE 2023 MARQUE LA FIN DU TROISIÈME PLAN D'AFFAIRES DU FPM ASBL (2019-2023) DEPUIS SON INSTITUTIONNALISATION EN TANT QU'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF, ET LA PRÉPARATION DU NOUVEAU PLAN D'AFFAIRES POUR 2024-2028.

Cette année a été principalement caractérisée par le renforcement du positionnement des partenaires sur le marché. Elle a également vu l'intégration d'une nouvelle institution partenaire, portant à dix-sept le nombre total d'institutions soutenues en 2023, réparties en cinq COOPEC, onze IMF et une banque dédiée aux PME.

En 2023, le FPM ASBL a géré 112 projets d'assistance technique, dont 68 nouveaux projets lancés au cours de l'année. Ce nombre représente une légère croissance – de 2% – par rapport à 2022, malgré les défis posés par le contexte politico-économique du pays. Les 112 projets se répartissent en 69 projets d'assistance technique directe (ATD), 33 sessions de formation, 7 forums et 3 études de marché.

Depuis octobre 2011, le FPM ASBL a mené un total de 569 projets d'assistance technique, comprenant 329 projets d'assistance technique directe pour 32 institutions financières partenaires, 159 sessions de formations certifiantes ayant formé 3 281 personnes, dont près de 47% de femmes, ainsi que 64 forums et 17 études de marché publiées.

En termes de volume, le budget d'assistance technique décaissé en 2023 s'élève à 2,17 millions USD, contre 3,09 millions USD en 2022, soit une diminution de près de 30% par rapport à l'exercice précédent. Au-delà du contexte politico-économique qui a ralenti le rythme des activités du Fonds au second semestre de l'année, cette baisse résulte également d'un problème temporaire de ressources financières.

Le budget 2023 a été réparti à 59,4% pour l'assistance technique directe (ATD) et à 40,6% pour l'assistance technique transversale (ATT).

Le volume moyen des projets d'assistance technique directe en 2023 s'est établi à 51 563 USD, contre 76 026 USD en 2022. La durée moyenne par projet est passée de 21 mois en 2022 à 25 mois en 2023, principalement en raison de la complexité accrue de certains projets, nécessitant des délais de mise en œuvre plus longs.

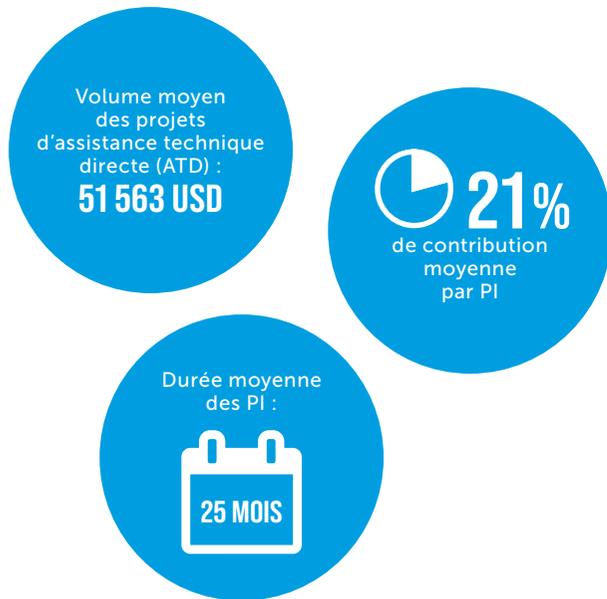
En dehors des appuis directs, le FPM ASBL a mené en 2023 plusieurs interventions transversales, notamment des forums, des formations et des études de marché, visant à renforcer les capacités des employés des institutions financières, améliorer leurs performances et promouvoir l'extension régionale par l'ouverture de nouvelles agences dans les régions sous-desservies.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS CLÉS DU FPM ASBL

PORTEFEUILLE D'ASSISTANCE TECHNIQUE	2023	CUMUL DEPUIS 2011
Portefeuille total de projets AT		
Nombre de projets gérés	69	329
Total budget décaissé en USD	2 169 469	25 261 225
Nombre d'institutions partenaires en ATD	17	32
Projets d'assistance technique transversale		
Nombre de projets d'ATT conduits dont :	38	240
Nombre de forums organisés	7	64
Nombre de sessions de formation	31	159

Le programme de formations de 2023 comprenait huit certificats et un module supplémentaire. En tout, dix-neuf sessions de formation ont été organisées en ligne et en présentiel, réunissant 500 participants, dont 47% de femmes. Depuis son lancement en août 2012, le FPM ASBL a formé 3 281 cadres et agents des institutions financières partenaires (IFP) à travers divers programmes de formation.

LES PARAMÈTRES DES PROJETS EN 2023



En 2023, le FPM ASBL a également organisé six forums, dont trois en format webinar. Ces forums ont couvert des sujets variés tels que la « Semaine mondiale de l'argent », l'accès au financement des MPME, ainsi que des questions relatives au genre et à la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme (LAB-FT).

Trois études de marché ont été lancées en 2022, portant sur les écosystèmes financiers. Elles ont exploré les thèmes de la finance digitale, de la finance verte et du financement des chaînes de valeur agricoles.

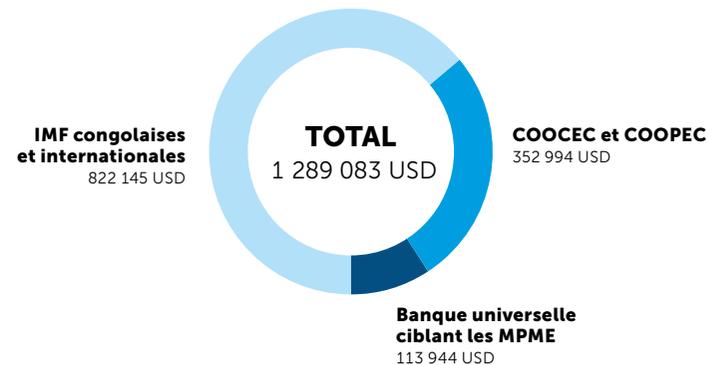
Les résultats de ces études permettront au FPM ASBL d'identifier de nouveaux besoins du marché et d'ajuster son offre en conséquence.

En termes de répartition du budget d'assistance technique selon les segments de marché et les domaines d'intervention, la structure est restée pratiquement inchangée par rapport à l'année précédente, avec une prédominance pour les IMF. Le budget alloué aux COOPEC a diminué, passant de 32 % en 2022 à 27 % en 2023, au

profit des autres segments. La part du budget dédiée aux IMF a augmenté, passant de 63 % en 2022 à 64 % en 2023, soutenue par les activités de développement de produits et d'innovations technologiques. Cette consommation a été principalement portée par les IMF d'initiatives locales, représentant 58 % du volume. De plus, le budget d'assistance technique alloué aux banques a augmenté pour atteindre 9 % en 2023, marqué par le renforcement du processus de repositionnement de la RAWBANK sur le segment PME.

DISTRIBUTION DU BUDGET ATD PAR SEGMENT DE MARCHÉ

SEGMENTS/CATÉGORIES IFP	IFP CONCERNÉES	MONTANT EN USD	POURCENTAGE
COOCEC et COOPEC	Akiba Yetu, Bonne Moisson, CAHI, CAMEC Mbanza-Ngungu, CECAFEP	352 994	27%
IMF congolaises et internationales	Advans Congo, Baobab, FINCA, Guilgal, Hekima, Paidek, Procfina, SMICO, TID, Tujenge Pamoja, VisionFund	822 145	64%
Banque universelle ciblant les MPME	RAWBANK	113 944	9%
TOTAL		1 289 083	100%



Depuis 2019, les différents domaines d'intervention du FPM ASBL sont regroupés en trois centres de compétences :

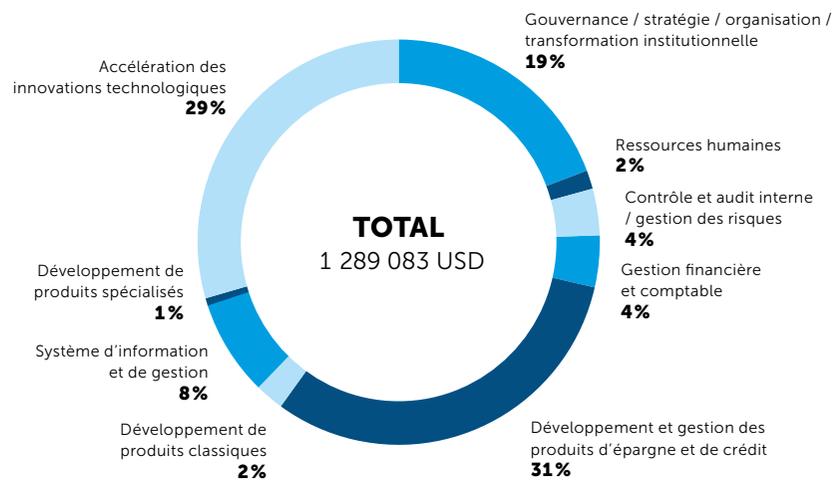
- ✓ renforcement institutionnel;
- ✓ accélération des innovations technologiques;
- ✓ développement des produits spécialisés.

En 2023, le centre de compétences Renforcement institutionnel a représenté à lui seul 70 % du budget d'assistance technique directe (ATD), tandis que le centre d'Innovations technologiques a vu sa part passer de 20 % en 2022 à 29 % en 2023.

La répartition du budget d'ATD par domaines d'intervention en 2023 met en évidence que les actions du FPM ASBL ont principalement ciblé le développement et la gestion des activités (31%), le renforcement du cadre de gouvernance (19 %) et l'accélération des innovations technologiques (29 %). Cette dernière a été particulièrement portée par l'implémentation de solutions d'efficacité opérationnelle et l'expansion du réseau d'agents bancaires. Les autres domaines, tels que le système d'information et de gestion et le renforcement du dispositif de contrôle interne, ont représenté respectivement 8 % et 4 % du budget.

DISTRIBUTION DU BUDGET ATD PAR DOMAINE D'INTERVENTION

CENTRE DE COMPÉTENCES DU FPM	MONTANT EN USD	POURCENTAGE
Renforcement institutionnel (risques de gestion) :	1 708 465	70%
Gouvernance / stratégie / organisation / transformation institutionnelle	248 254	19%
Ressources humaines	19 180	2%
Contrôle et audit interne / gestion des risques	47 879	4%
Gestion financière et comptable	53 244	4%
Développement et gestion des produits d'épargne et de crédit	404 504	31%
Développement de produits classiques	29 780	2%
Système d'information et de gestion	98 622	8%
Normes de finance responsable	-	0%
Développement de produits spécialisés	7 633	1%
Accélération des innovations technologiques :	379 922	29%
Solutions d'efficacité opérationnelle	143 260	11%
Développement de réseaux d'agents bancaires	123 425	10%
Services financiers numériques	113 232	9%
TOTAL	1 289 083	100%



FACTUEL 2 / APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2023

Contexte politico-sécuritaire

L'année 2023 en République démocratique du Congo a été marquée par des élections présidentielles, législatives et municipales, ainsi que par une détérioration de la sécurité dans l'est du pays.

Plus de 40 millions d'électeurs congolais ont participé aux scrutins. Le président sortant Félix Tshisekedi brigait un second mandat pour l'élection présidentielle. Ces élections se sont déroulées dans un climat moins tendu qu'en 2019.

Cependant, la situation sécuritaire dans l'Est s'est aggravée en raison de l'agression du mouvement rebelle M23, soutenu par le Rwanda.

La Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) a proposé une médiation pour résoudre diplomatiquement le conflit. Une rencontre entre les présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame est envisagée pour désamorcer la crise, avec comme condition préalable le retrait des troupes rwandaises de la RDC.

Activité économique

En 2023, l'économie mondiale a subi un ralentissement, impactée par la guerre en Ukraine, le conflit entre Israël et le Hamas, une inflation persistante et des conditions financières strictes. Le FMI a estimé la croissance économique mondiale à 3,2%, soit une baisse de 0,3% par rapport à 2022. Les prévisions pour 2024 et 2025 sont respectivement de 3,1% et 3,2%.

En Afrique subsaharienne, la croissance a chuté à 3,3% en 2023, contre 3,9% en 2022, en raison des chocs inflationnistes et de la hausse des taux d'intérêt mondiaux. La RDC a néanmoins enregistré une croissance économique de 7,5% en 2023, dépassant la prévision initiale de 6,8%, grâce notamment au secteur minier.

Secteur financier

Le secteur financier congolais a poursuivi ses réformes en 2023 pour renforcer la surveillance des risques et améliorer la résilience du système. Les dépôts bancaires ont augmenté de près de 4% par rapport à 2022, atteignant 120,3 milliards USD, tandis que les crédits à la clientèle ont atteint 72,8 milliards USD, soit une croissance de près de 29%. La microfinance a également vu une croissance notable, avec des dépôts et des crédits augmentant respectivement de 21% et 17%. Pour contrer la dépréciation de la monnaie nationale et l'inflation, plusieurs mesures ont été prises, incluant des relèvements du taux directeur et des interventions sur le marché des changes.



Conclusion

En 2023, la RDC a navigué à travers des défis sociopolitiques et économiques significatifs. Malgré une situation sécuritaire difficile et des impacts négatifs pesant sur l'économie mondiale, le pays a réussi à maintenir une croissance économique robuste grâce à ses ressources minières. Le secteur financier a montré des signes de résilience et de croissance continue, soutenu par des réformes et des interventions stratégiques. La vigilance et l'adaptation continue seront cruciales pour maintenir cette dynamique positive en 2024 et au-delà.

“ Malgré une situation sécuritaire difficile et des impacts négatifs pesant sur l'économie mondiale, le pays a réussi à maintenir une croissance économique robuste grâce à ses ressources minières.

CONTRIBUTION DU FPM À L'INCLUSION FINANCIÈRE

LE FPM FAIT DE LA PROGRESSION DES IFP, EN TERMES DE PORTÉE ET DE VOLUME DE CRÉDIT ET DE DÉPÔTS, L'UN DES MARQUEURS DE SA CONTRIBUTION À L'INCLUSION FINANCIÈRE DE LA RD CONGO.

Nous ne prétendons pas être le moteur principal de l'évolution de nos partenaires dans ce domaine, mais nous y contribuons de façon substantielle. Au 31 décembre 2023, les IFP du FPM ont financé au total 212 083 MPME, contre 183 194 en 2022. L'encours de crédit fin 2023 s'est établi à 799,68 MUSD, contre 618,37 MUSD en 2022 ; soit un accroissement de 29 %. La dynamique observée découle essentiellement des efforts fournis par les institutions pour accroître leur niveau d'activités malgré le contexte politique préoccupant du dernier trimestre 2023. Également, on note une augmentation du volume d'épargne, qui est passée de 943,14 MUSD en 2022 à 1 058,28 MUSD en 2023, soit une croissance de 12 %. Au cours de l'année 2023, les IFP du FPM ASBL ont servi 1 533 463 épargnants contre 1 522 837 épargnants en 2022, soit une augmentation de 1 %.

Cette légère hausse reflète la confiance continue des MPME envers les institutions financières partenaires, malgré les défis passés. Elle illustre également la stabilité des MPME, soulignant le rôle crucial du FPM dans l'accompagnement technique et financier des IFP, et indirectement des personnes à faibles revenus.



Normes de finance responsable et intégration du genre

Les activités du FPM s'alignent sur les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux liés à la réduction des inégalités (ODD 10), à la promotion de la croissance économique inclusive et durable (ODD 8), et à l'autonomisation des femmes (ODD 5). En 2023, les initiatives d'intégration du genre ont été renforcées, avec des efforts ciblés pour augmenter la participation des femmes, tant comme bénéficiaires de services financiers qu'au sein des équipes des IFP.

“ Nous ne prétendons pas être le moteur principal de l'évolution de nos partenaires dans ce domaine, mais nous y contribuons de façon substantielle. Au 31 décembre 2023, les IFP du FPM ont financé au total 212 083 MPME.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT)

Les réformes visant à renforcer la conformité aux normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont été une priorité. Les IFP ont bénéficié de formations spécifiques pour améliorer leur capacité à détecter et à prévenir les activités financières illicites, assurant ainsi une plus grande résilience et fiabilité du secteur financier congolais.

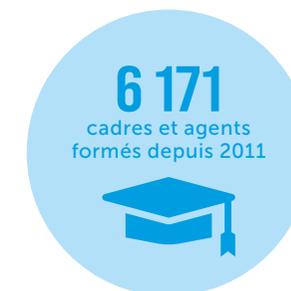
Assistance technique et impact transversal

Les activités d'assistance technique transversale, incluant les forums, les formations et les études de marché, jouent un rôle crucial dans l'amélioration des compétences et des connaissances du personnel des IFP. En 2023, ces interventions ont eu des effets externes positifs, contribuant à l'amélioration des performances des IFP, à l'expansion dans les zones peu desservies et à la promotion de l'image du secteur du financement des MPME. Ces efforts collectifs sont essentiels pour attirer davantage d'investissements et renforcer l'infrastructure financière du pays.

Conclusion

En résumé, malgré les défis politico-sécuritaires et économiques en 2023, le FPM a réussi à renforcer l'inclusion financière et à soutenir la croissance des IFP en RDC. Grâce à une approche intégrée incluant le renforcement des capacités, l'intégration des normes de finance responsable et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le FPM continue d'avoir un impact positif durable sur le secteur financier congolais. La vigilance et l'adaptation continue seront cruciales pour maintenir cette dynamique positive en 2024 et au-delà.

“ Le FPM a réussi à renforcer l'inclusion financière et à soutenir la croissance des IFP en RDC.



FACTUEL 3 / INVESTIR DANS L'ÉDUCATION FINANCIÈRE : UN LEVIER POUR L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

DANS UN MONDE OÙ LES FINANCES DICTENT SOUVENT LE COURS DE NOS VIES, L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DEVIENT INCONTESTABLE.

En République démocratique du Congo, confrontée à des défis économiques de taille, l'éducation financière se profile comme un élément essentiel pour guider les individus vers des décisions éclairées et contribuer ainsi à l'essor économique du pays.

Dans le domaine de l'inclusion financière, un déséquilibre notable entre l'offre, représentée par les institutions financières, et la demande, soit les bénéficiaires, limite l'impact réel des services financiers sur les populations. Il est impératif de concentrer les efforts sur l'autonomisation des bénéficiaires, favorisant ainsi une meilleure utilisation des services financiers et stimulant la stabilité économique ainsi que la croissance inclusive.

L'éducation financière revêt une importance capitale en RDC pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle arme les individus des connaissances et compétences nécessaires pour gérer judicieusement leurs finances. Elle contribue également à la lutte contre la pauvreté en offrant les outils pour augmenter les revenus, épargner et investir de

manière responsable, réduisant ainsi les inégalités économiques et créant des opportunités de prospérité pour tous.

Dans un contexte où les femmes font face à des défis spécifiques en matière de gestion financière, l'éducation financière se révèle être un vecteur d'autonomisation, leur permettant de surmonter ces obstacles et de contribuer pleinement à la croissance économique du pays. De même, investir dans l'éducation financière des jeunes assure un développement économique durable en les préparant à devenir des acteurs responsables de demain.

L'impact de l'éducation financière se fait ressentir à plusieurs niveaux. Elle permet de réduire le taux d'endettement des ménages, d'accroître l'accès aux services financiers pour les plus défavorisés, et contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies, notamment en renforçant les capacités des individus, en favorisant l'éducation de qualité et en soutenant une croissance économique inclusive.

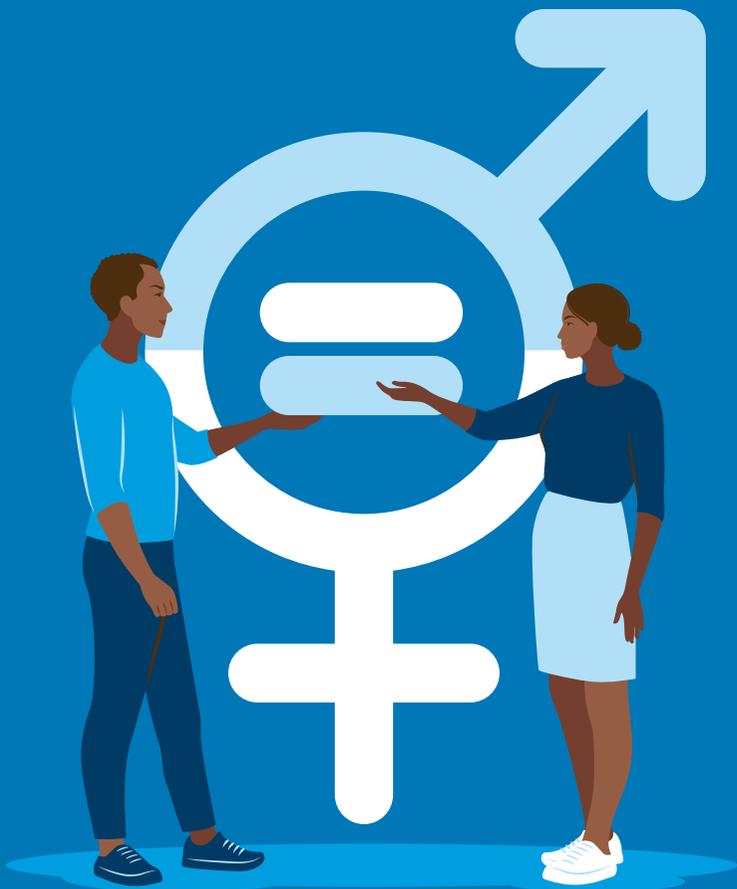
Pour les institutions financières, les autorités de régulation, les bailleurs de fonds et les structures d'accompagnement, l'éducation financière représente une opportunité de renforcer la stabilité financière, de protéger les consommateurs et de favoriser une croissance économique inclusive.

“ Il est impératif de concentrer les efforts sur l'autonomisation des bénéficiaires, favorisant ainsi une meilleure utilisation des services financiers et stimulant la stabilité économique ainsi que la croissance inclusive.

Pour les bénéficiaires finaux, elle offre la possibilité de prendre le contrôle de leur avenir financier.

En conclusion, l'éducation financière est un pilier incontournable du développement économique et social en RDC. Investir dans sa diffusion à tous les niveaux de la société est essentiel pour garantir une utilisation optimale et responsable des services et produits financiers, et ainsi construire un avenir prospère pour tous les citoyens de la RDC, en ligne avec les aspirations globales de développement telles que définies par les Objectifs de développement durable des Nations unies.

FACTUEL 4/ VERS UNE INCLUSION FINANCIÈRE ÉQUITABLE : L'ENGAGEMENT DU FPM POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES EN RDC



L'INÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EST LA FORME D'INÉGALITÉ LA PLUS RÉPANDUE AU MONDE, REPRÉSENTANT UNE PRÉOCCUPATION URGENTE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT.

Les femmes et les filles, majoritaires parmi les personnes touchées par la pauvreté et les vulnérabilités économiques, subissent des discriminations qui limitent leur accès et contrôle aux ressources, leur influence dans les prises de décision, et perpétuent les violences basées sur le genre.

Mission du FPM : promouvoir l'inclusion financière

Le FPM est engagé dans la promotion de l'inclusion financière en République démocratique du Congo, en appuyant techniquement et financièrement les institutions financières qui ciblent particulièrement les MPME et les personnes à faibles revenus. Conformément à cette mission, le FPM place la thématique genre au cœur de sa stratégie, de manière transversale, à l'instar des Normes sociales et environnementales (NSE), de la protection des clients, et de la lutte anti-blanchiment des capitaux et financement du terrorisme.

Objectifs de la politique genre du FPM

L'objectif principal est d'améliorer le taux d'inclusion financière des femmes afin de contribuer à l'égalité effective entre les sexes dans le secteur financier. Les objectifs spécifiques incluent :

- 1.** Adopter des pratiques de ressources humaines favorisant l'égalité entre les sexes à tous les niveaux de postes;
- 2.** Augmenter la part des femmes ayant accès aux produits et services financiers;
- 3.** Répondre de manière équitable aux besoins spécifiques des femmes et des hommes en proposant des produits et services adaptés;
- 4.** Prévenir, lutter contre et sanctionner les comportements sexistes et le harcèlement;
- 5.** Améliorer la vie des femmes et des hommes bénéficiant des services financiers et celle de leurs communautés.

Engagements du FPM pour l'égalité des genres

En tant qu'acteur majeur du secteur financier en RDC, le FPM s'engage à :

1. Promouvoir un milieu de travail inclusif où l'égalité des chances est une priorité ;
2. S'aligner sur les Objectifs de développement durable, particulièrement l'ODD 5 dédié à l'autonomisation des filles et des femmes ;
3. Respecter les droits humains et promouvoir une culture institutionnelle exemplaire en matière de genre ;
4. Adopter une approche participative, mobilisant pleinement les hommes et les femmes dans la démarche ;
5. S'assurer que les activités du FPM n'ont pas d'impact négatif non anticipé.

Principes directeurs et actions spécifiques

Le FPM a défini plusieurs principes directeurs pour guider son action :

- ✓ Un milieu de travail inclusif et respectueux des droits de chacun ;

- ✓ La référence aux ODD pour ne laisser personne de côté ;

- ✓ Une approche basée sur les droits humains ;

- ✓ Une culture institutionnelle exemplaire pour influencer les partenaires et le secteur financier.

Le FPM s'engage également à :

- ✓ Être une institution sensible au genre ;

- ✓ Accorder les mêmes chances aux femmes et aux hommes dans toutes ses activités ;

- ✓ Assurer une représentativité équilibrée entre les sexes au sein de son organisation ;

- ✓ Prévenir, lutter contre et sanctionner les comportements sexistes ;

- ✓ Développer des partenariats pour promouvoir l'égalité des sexes ;

- ✓ Évaluer sa performance sous l'angle du genre.

Le FPM vise à catalyser des changements positifs dans l'écosystème financier en partenariat avec des organisations internationales, institutions et associations spécialisées. En intégrant systématiquement la dimension genre

dans ses interventions, le FPM contribue à lever les obstacles à l'inclusion financière des femmes, favorisant ainsi une transformation durable du secteur financier en RDC.

Le FPM reste déterminé à lutter contre les inégalités entre les sexes et à promouvoir une inclusion financière véritablement équitable. En adoptant des stratégies spécifiques et des mesures concrètes, nous avançons vers une égalité effective et une souveraineté économique accrue pour les femmes, renforçant ainsi notre rôle de leader du secteur financier en RDC.

“ En intégrant systématiquement la dimension genre dans ses interventions, le FPM contribue à lever les obstacles à l'inclusion financière des femmes, favorisant ainsi une transformation durable du secteur financier en RDC.

SYNERGIE ENTRE LES DEUX VÉHICULES DU FPM POUR PLUS D'EFFICIENCE ET D'IMPACT

LA SYNERGIE ENTRE FPM SA ET FPM ASBL REPRÉSENTE UN MODÈLE EXEMPLAIRE DE COLLABORATION POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DU FINANCEMENT DES MPME EN RD CONGO.

À l'origine, le FPM a été créé pour répondre à deux problématiques majeures du secteur financier congolais :

- ✓ le faible niveau de professionnalisme des institutions financières spécialisées dans le financement de MPME, en particulier les institutions de microfinance et les banques de PME ;
- ✓ l'absence de capitaux à risque disponibles pour soutenir la croissance du portefeuille des institutions financières permettant d'accorder des crédits à moyen et long terme aux MPME.

Pour y répondre, le FPM SA se spécialise dans le refinancement et la garantie, tandis que le FPM ASBL se concentre sur l'assistance technique en faveur des institutions financières. Cette complémentarité permet de proposer une offre holistique au secteur congolais et a déjà montré son efficacité avec la croissance de plusieurs institutions locales, l'élargissement de la base d'institutions financières éligibles à des prêteurs internationaux et l'amplification de l'impact global du FPM. Les deux entités du FPM jouent un rôle crucial dans le développement des MPME.

FPM ASBL, le véhicule technique qui soutient le développement d'offre globale aux MPME

FPM ASBL se consacre à l'accompagnement technique des institutions financières et des acteurs du secteur. Une des priorités est de renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de ces dernières, contribuant à assurer une meilleure gestion et utilisation des fonds reçus des prêteurs et des investisseurs. Le FPM ASBL offre des formations, des conseils et un soutien technique adapté aux besoins spécifiques des institutions partenaires. L'assistance technique fournie par le FPM ASBL améliore significativement la performance des institutions financières. Grâce à une meilleure gestion des risques, à l'amélioration des processus internes et à l'optimisation des services offerts, ces institutions peuvent servir plus efficacement leurs clients. Cela se traduit par une inclusion financière accrue et une croissance économique durable.

FPM SA, le véhicule financier qui accélère l'offre de crédit aux MPME

En tant qu'instrument financier, le FPM SA offre des garanties dans le but de réduire les risques pour les institutions financières et des prêts visant à soutenir la croissance de leur portefeuille de crédit et leur solvabilité. Cela leur permet d'étendre leurs services financiers à des segments de marché souvent négligés en raison des risques encourus perçus.



Les activités du FPM SA ont un impact significatif sur le développement économique local. En réduisant les risques pour les prêteurs et en fournissant des ressources stables pour la croissance du portefeuille, le FPM SA permet une augmentation des crédits accordés aux MPME. Cela conduit à une augmentation de l'activité économique, à la création d'emplois et à une amélioration des conditions de vie dans les communautés desservies.

En outre, le FPM ASBL fournit un soutien transversal au secteur financier, incluant des programmes d'éducation financière et des initiatives de digitalisation, pour promouvoir une inclusion financière plus large et renforcer la résilience économique des populations actives à faibles revenus.

“ **Le FPM SA fournit les ressources financières nécessaires, le FPM ASBL assure que ces ressources sont utilisées de manière optimale grâce à une assistance technique adaptée. Cette collaboration permet de maximiser l'impact des interventions et de garantir leur durabilité.**

Des synergies dans la complémentarité : une offre holistique pour le secteur

La synergie entre FPM SA et FPM ASBL repose sur la complémentarité de leurs rôles respectifs. Tandis que le FPM SA fournit les ressources financières nécessaires, le FPM ASBL assure que ces ressources sont utilisées de manière optimale grâce à une assistance technique adaptée. Cette collaboration permet de maximiser l'impact des interventions et de garantir leur durabilité.

La collaboration entre FPM SA et FPM ASBL permet une allocation optimale des ressources. Les fonds du FPM SA sont utilisés plus efficacement grâce au renforcement des capacités assuré par le FPM ASBL. Lorsqu'une institution financière reçoit un financement ou la garantie du FPM SA, elle peut également bénéficier de l'assistance technique du FPM ASBL pour améliorer sa gestion et son efficacité opérationnelle via la formation de son personnel, la digitalisation ou l'optimisation de son organisation et de ses produits. De plus, l'utilisation des produits peut être améliorée grâce à l'éducation financière des clients. De même, lorsque le FPM ASBL identifie les besoins spécifiques d'une institution financière et développe des plans d'intervention pour le renforcement des capacités en conséquence, notamment en matière d'offre de crédit, le FPM SA peut assurer le soutien financier nécessaire pour le développement du portefeuille et l'atténuation des risques.

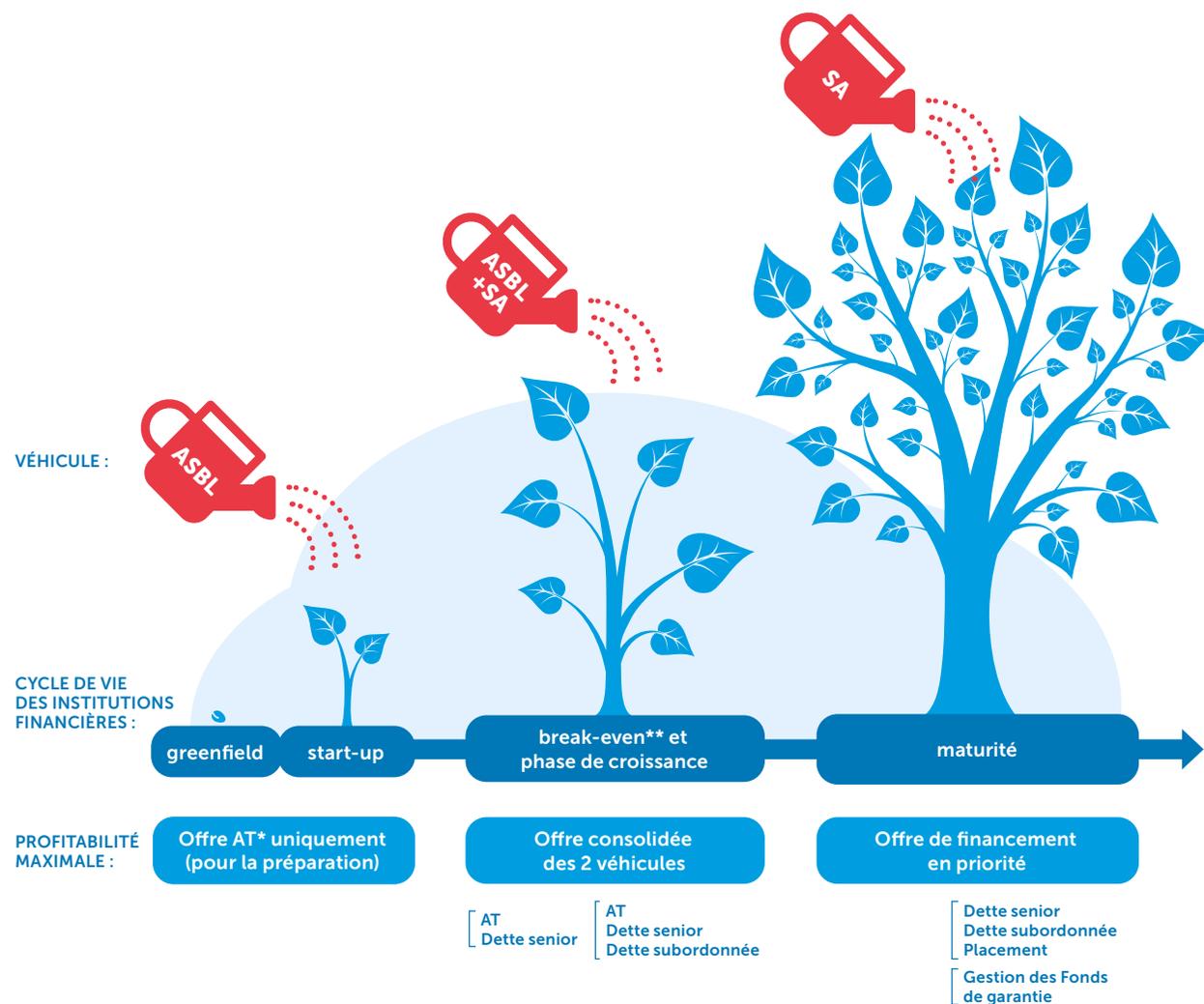
Des synergies selon le stade d'évolution des institutions financières

Suivant le stade d'évolution, les besoins des institutions financières peuvent s'avérer différents.

Pour les institutions financières en début d'activité ou en difficulté, l'assistance technique est indispensable pour devenir éligible aux conditions des prêteurs. Ainsi, l'assistance technique devient un outil de préparation pour des levées de fonds. L'assistance technique du FPM ASBL renforce les capacités locales, assurant une gestion durable et autonome des institutions financières. Cela crée un cercle vertueux où les institutions deviennent de plus en plus robustes, réduisant leur dépendance aux aides extérieures et augmentant leur capacité à soutenir l'économie locale.

En atteignant la phase de croissance, on note des besoins concomitants d'assistance technique et de financement pour soutenir les efforts de diversification et de développement rapide des activités. L'assistance technique est centrée sur des besoins très spécifiques (par exemple le développement d'un produit innovant ou de niche, comme le financement des solutions à base d'énergie solaire) pour les institutions matures. Dans ce contexte, l'offre de financement est prioritaire.

SYNERGIES SELON LE STADE D'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES



* assistance technique ** seuil de rentabilité

En conclusion...

L'offre holistique du FPM (financement, fonds de garantie, assistance technique et éducation financière) est globale, complète et intégrée. Elle a l'avantage de combler les lacunes identifiées dans le secteur financier congolais, en soutenant à la fois la stabilité institutionnelle et l'innovation financière, et en répondant de manière précise aux besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des entrepreneurs dans les secteurs clés tels l'agriculture et l'énergie.

La synergie entre FPM SA et FPM ASBL est un exemple de collaboration réussie entre le financement et l'assistance technique. Leur complémentarité permet de maximiser l'impact économique et social de leurs interventions. En fournissant à la fois les ressources financières et le soutien technique nécessaire, ils créent un environnement propice au développement durable des MPME et des institutions financières. Ce modèle pourrait servir d'exemple pour d'autres initiatives similaires à travers le monde, démontrant l'importance de combiner des solutions financières et techniques pour un développement inclusif et durable.

FACTUEL 5 / ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2023

PARTENARIAT AVEC LA RAWBANK

LE FPM ASBL A ÉTABLI UN PARTENARIAT AVEC RAWBANK POUR SOUTENIR SES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.

Ce programme d'assistance technique vise à :

- ✓ Élaborer une stratégie commerciale pour le segment PME ;
- ✓ Optimiser les procédures PME et le système de contrôle interne ;
- ✓ Former et coacher les acteurs intervenant dans le segment PME ;
- ✓ Implémenter des outils digitaux pour la gestion des risques et le suivi opérationnel.

🕒 Pour célébrer la Semaine mondiale de l'argent, en mars 2023, le FPM a organisé une série d'activités dont un forum auquel ont participé 118 élèves de diverses écoles.

RETOUR SUR LES FORUMS 2023

Semaine mondiale de l'argent

Du 22 au 25 mars 2023, le FPM a organisé une série d'activités à Inkisi pour célébrer la Semaine mondiale de l'argent (SMA), un événement récurrent lié à la composante Forums du PEFD. 118 élèves de diverses écoles ont participé au forum organisé à cette occasion, favorisant ainsi la sensibilisation et l'éducation financière des jeunes.

Journée internationale de l'épargne

Les activités célébrant la Journée internationale de l'épargne se sont tenues à Kolwezi du 1^{er} au 8 novembre 2023. Ces événements ont principalement abordé l'éducation financière pour les jeunes écoliers, les leaders d'opinion (journalistes, enseignants, responsables d'églises, associations et regroupements de divers domaines) et les entrepreneurs.



Conférence nationale de la microfinance

Le FPM, représenté par son Directeur général adjoint M. Patrick NKONGO MAMBU, a participé à la deuxième édition de la Conférence nationale de la microfinance à Goma les 27 et 28 juillet 2023. Cette conférence, sous le thème « Accroître l'impact de la microfinance par le numérique et les produits innovants », a rassemblé les acteurs du secteur pour évaluer les progrès, partager des expériences et sensibiliser le gouvernement, les bailleurs de fonds et divers partenaires aux besoins de soutien pour les efforts d'inclusion financière.

Conclusion

En 2023, le FPM ASBL a renforcé ses partenariats stratégiques et organisé plusieurs forums importants, consolidant ainsi sa mission de soutien à l'inclusion financière et à l'éducation économique en RDC. Les initiatives entreprises ont non seulement renforcé les capacités des institutions financières partenaires, mais ont aussi eu un impact significatif sur la sensibilisation et l'éducation financière des communautés locales.



➤ Le FPM a participé à la Conférence nationale de la microfinance « Accroître l'impact de la microfinance par le numérique et les produits innovants » à Goma en juillet 2023. Le FPM était représenté par Patrick NKONGO, Directeur général du FPM.



TÉMOIGNAGES

LE FPM VU PAR UNE DE SES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES ET UNE CLIENTE DE CELLE-CI.

TRUST INVESTMENT DEVELOPMENT (TID)

En tant qu'institution financière dédiée à la collecte de l'épargne et à l'octroi de crédits aux MPME et aux particuliers, la société de microfinance Trust Investment Development (TID SA) a bénéficié d'un partenariat enrichissant avec le Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM) depuis 2021.

Située à Butembo, avec des agences à Beni et Bunia, la TID a pour mission d'améliorer l'accès aux services financiers dans ces régions du Nord-Kivu et de l'Ituri en RDC.

“ Le FPM ASBL a investi dans l'amélioration de nos infrastructures, ce qui a considérablement rehaussé la qualité de nos services.

🗣️ Alfred SIVIRI, Directeur général de la société de microfinance TID

L'année 2023 a été marquée par une croissance remarquable pour notre institution. Notre portefeuille clients a plus que doublé, passant de 18 537 en 2022 à 41 047 en fin 2023, et le nombre d'emprunteurs a suivi la même tendance, atteignant 8 870 contre 4 078 l'année précédente. Cette expansion rapide a été possible grâce à l'appui du FPM, malgré les défis majeurs que nous avons rencontrés, tels que l'instabilité sociopolitique et le faible taux de bancarisation.

Le FPM nous a fourni un soutien crucial à travers plusieurs initiatives. Le financement des MPME par le FPM SA nous a permis d'offrir des crédits à moyen terme, répondant ainsi aux besoins de nos clients. Parallèlement, le FPM ASBL a investi dans l'amélioration de nos infrastructures, ce qui a considérablement rehaussé la qualité de nos services.

En 2023, le diagnostic approfondi et l'accompagnement technique du FPM ont été essentiels pour aligner nos politiques et pratiques avec les normes sectorielles.

Grâce à cela, nous avons pu introduire un nouveau produit de crédit à maturité prolongée, répondant mieux aux besoins de nos clients. Les fonds alloués ont également été déterminants pour le financement à moyen terme des MPME, renforçant ainsi notre capacité à soutenir le développement économique local.

Nous envisageons avec optimisme la poursuite de notre partenariat avec le FPM. Leur soutien continu en matière financière, technique et de formation est vital pour notre croissance et pour l'amélioration continue de nos services. Ensemble, nous sommes déterminés à promouvoir une inclusion financière accrue et à contribuer au développement économique durable de nos communautés.

Ce partenariat avec le FPM a été un pilier fondamental pour la TID SA, nous permettant de surmonter des défis significatifs et d'atteindre une croissance impressionnante en 2023. Nous exprimons notre profonde gratitude pour leur accompagnement et sommes impatients de renforcer davantage cette collaboration fructueuse.

Alfred SIVIRI, Directeur général

TÉMOIGNAGE DE ZAWADI KASOKI CHARLINE

Zawadi Kasoki Charline est une commerçante de Butembo, cliente de la société de microfinance TID. Avec huit cycles de crédit à son actif, elle a bénéficié d'un montant moyen de crédit de 26 875 USD. Elle gère deux points d'exploitation situés sur l'avenue Nyalanga et la rue Président de la République. Grâce à ces crédits, Zawadi a pu développer son activité commerciale et servir la communauté de Butembo de manière plus efficace.

« En tant que cliente de votre institution financière, j'ai eu l'opportunité de bénéficier de services précieux tout au long de l'année 2023. La durée de remboursement offerte, dépassant 13 mois, a été particulièrement bénéfique pour mon activité commerciale. Cette flexibilité m'a permis d'améliorer la rotation dans mon cycle d'exploitation, ce qui a été crucial pour mieux gérer les stocks de mes revendeurs et répondre efficacement aux périodes de forte demande.

Ces services financiers ont eu un impact significatif sur la gestion et le développement de mon activité. Grâce à la flexibilité offerte par la TID, j'ai pu répondre à la demande croissante de mes clients à Butembo, ainsi que dans les villes de Béni, Bunia et Kisangani, en proposant des balots de friperie de qualité supérieure. Spécialisée dans les

“ Je suis profondément reconnaissante pour le soutien continu et la flexibilité des conditions de crédit qui m'ont été accordés.

vêtements et les chaussures pour enfants en âge préscolaire et scolaire, j'ai pu satisfaire la demande accrue en chaussures blanches et noires des parents pour les rentrées scolaires de 2022 et 2023 avec grand succès.

L'impact de ces services financiers ne se limite pas seulement à l'amélioration de mes opérations commerciales. Ils ont également renforcé ma capacité à offrir des produits de qualité supérieure, augmentant ainsi la satisfaction de mes clients et consolidant ma position sur le marché. Mon activité a connu une croissance notable, et j'ai pu ouvrir un second point de vente pour mieux desservir ma clientèle.

Je suis profondément reconnaissante pour le soutien continu et la flexibilité des conditions de crédit qui m'ont été accordés. Ils ont non seulement permis à mon entreprise de prospérer, mais ont également eu un impact positif sur la communauté en offrant des produits essentiels à des prix compétitifs. Je suis convaincue que, grâce à des partenaires financiers comme vous, je pourrai continuer à répondre aux besoins de mes clients et à contribuer au développement économique de notre région.



“ L’impact de ces services financiers ne se limite pas à l’amélioration de mes opérations commerciales, ils ont également renforcé ma capacité à offrir des produits de qualité supérieure, augmentant ainsi la satisfaction de mes clients.

👤 Zawadi Kasoki Charline, commerçante de Butembo



3

LES ÉTATS
FINANCIERS

FPM ASBL, VÉHICULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CLOS LE 31/12/2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FPM ASBL au 31 décembre 2023, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FPM ASBL au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et principes comptables édictés par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du FPM ASBL, conformément au code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de

déontologie comptable (le code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le fait que les états financiers joints à ce rapport ont été tenus en devise étrangère, en l'occurrence, le dollar américain, et ce, contrairement aux règles comptables généralement admises en République démocratique du Congo. Cette présentation a ainsi été faite pour le besoin du reporting aux bailleurs.

Notre opinion ne porte pas de réserve au regard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance relatives aux états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers conformément aux règles et principes comptables édictés par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information

financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre fin aux activités de l'Association ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de l'auditeur indépendant.

Kinshasa, Gombe,
le 16 mai 2024,

PricewaterhouseCoopers RDC SAS

BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 - EXPRIMÉ EN USD

ACTIF - FPM ASBL	BRUT	AMOR./PROV.	2023 NET	2022 NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	22 299	22 015	284	5 726
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, licences et logiciels	22 299	22 015	284	5 726
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	362 433	337 234	25 199	55 252
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
Aménagements, agencements et installations	-	-	-	-
Matériel, mobilier et actifs biologiques	138 643	116 362	22 281	27 460
Matériel de transport	223 790	220 872	2 918	27 792
Avances et acomptes versés sur immobilisations	-	-	-	-
Immobilisations financières	35 260	2 100	33 160	33 160
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	35 260	2 100	33 160	33 160
Total actif immobilisé	419 992	361 349	58 643	94 138
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H.A.O.	-	-	-	-
Stocks et encours	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Matières premières et autres approvisionnement	-	-	-	-
Encours	-	-	-	-
Produits fabriqués	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés	2 154 932	936 480	1 218 452	1 132 781
Fournisseurs, avances versées	128 174	-	128 174	67 773
Clients	1 757 173	936 480	820 693	1 009 985
Autres créances	269 585	-	269 585	55 024
Total actif circulant	2 154 932	936 480	1 218 452	1 132 781
TRÉSORERIE - ACTIF				
Titres de placement	-	-	-	-
Valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	2 469 605	-	2 469 605	2 123 655
Total trésorerie - Actif	2 469 605	-	2 469 605	2 123 655
Écart de conversion - Actif	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	5 044 529	1 297 829	3 746 700	3 350 574

PASSIF - FPM ASBL	2023	2022
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	3 550 000	3 450 000
Apporteurs, capital non appelé	-	-
Primes et réserves	-	-
Primes liées au capital social	-	-
Écart de réévaluation	-	-
Réserves indisponibles	-	-
Réserves libres	-	-
Report à nouveau	-662 924	-722 161
Résultat net de l'exercice	-1 200 056	59 237
Subvention d'investissement	18 862	55 205
Provisions réglementées	-	-
Total capitaux propres et ressources assimilées	1 705 882	2 842 281
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes de location acquisition	-	-
Provisions financières pour risques et charges	-	-
Total dettes financières et ressources assimilées	-	-
Total ressources stables	1 705 882	2 842 281
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes H.A.O. et ressources assimilées	-	-
Dettes circulantes A.O. et ressources assimilées	2 040 818	508 293
Clients, avances reçues	157	458
Fournisseurs d'exploitation	193 352	129 871
Dettes fiscales et sociales	52 549	99 110
Autres dettes	1 765 991	250 085
Provisions pour risques à court terme	28 769	28 769
Total passif circulant	2 040 818	508 293
TRÉSORERIE PASSIF		
Banques, crédits d'escompte	-	-
Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	-	-
Total trésorerie - passif	-	-
Écart de conversion - passif	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 746 700	3 350 575

COMPTE DE RÉSULTAT POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 - EXPRIMÉ EN USD

RÉF.	LIBELLÉS	2023	2022
TA	Ventes de marchandises	-	-
RA	Achats de marchandises	-	-
RB	Variation de stocks de marchandises (+ ou -)	-	-
XA	Marge commerciale (somme de TA à RB)	-	-
TB	Vente de produits fabriqués	-	-
TC	Travaux, services vendus	338 614	345 065
TD	Produits accessoires	-	-
XB	Chiffre d'affaires (A+B+C+D)	338 614	345 065
TE	Production stockée (ou déstockage)	-	-
TF	Production immobilisée	-	-
TG	Subvention d'exploitation	2 282 604	4 425 423
TH	Autres produits	6 507	113 760
TI	Transfert de charges d'exploitation	-	-
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	-
RD	Variations de stocks de matières premières et fournitures liées	-	-
RE	Autres achats	52 539	77 381
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-	-
RG	Transport	2 647	5 793
RH	Services extérieurs	2 580 569	2 943 131
RI	Impôts et taxes	234	-
RJ	Autres charges	223 337	661 931
XC	Valeur ajoutée (XB+RA+RB) + (somme TE à RJ)	-231 601	1 196 011
RK	Charges du personnel	973 014	1 136 995
XD	Excédent brut d'exploitation (XC+RK)	-1 204 615	59 016
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	39 186	41 690
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	39 440	41 690
XE	Résultat d'exploitation (XD+TJ+RL)	-1 204 869	59 016
TK	Revenus financiers et assimilés	11 478	1 150
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	-	-
TM	Transferts de charges financières	-	-
RM	Frais financiers et charges assimilées	6 665	929
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	-
XF	Résultat financier (somme TK à RN)	4 813	221
XG	Résultat des activités ordinaires (XE+XF)	-1 200 056	59 237
TN	Produits des cessions d'immobilisations	-	-
TO	Autres produits H.A.O.	-	-
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-
RP	Autres charges H.A.O.	-	-
XH	Résultat hors activités ordinaires (somme TN à RP)	-	-
RQ	Participations des travailleurs	-	-
RS	Impôts sur le résultat	-	-
XI	Résultat net (XG+XH+RQ+RS)	-1 200 056	59 237

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES EXERCICES 2023 ET 2022 - EXPRIMÉ EN USD

RÉF.	LIBELLÉS	2023	2022
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	2 123 655	3 281 826
	FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
FA	Capacité d'autofinancement globale (CAFG)	-1 199 802	59 237
FB	- Variation de l'actif circulant H.A.O.*	-	-
FC	- Variation des stocks	-	-
FD	- Variation des créances	85 671	-99 845
FE	+ Variation du passif circulant *	1 532 525	-1 542 303
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)	1 446 854	-1 442 458
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	247 052	-1 383 221
	FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	557
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	3 945	7 132
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	3 000
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	550
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	-	27 500
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	-3 945	17 361
	FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES		
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux	100 000	200 000
FL	+ Subventions d'investissement reçues	2 843	7 689
FM	- Prélèvements sur le capital	-	-
FN	- Dividendes versés	-	-
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	102 843	207 689
	TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX ÉTRANGERS		
FO	+ Emprunts	-	-
FP	+ Autres dettes financières	-	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-	-
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)	-	-
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	102 843	207 689
ZG	Variation de la trésorerie nette de la période (B+C+F)	345 950	-1 158 171
ZH	TRÉSORERIE NETTE AU 31/12 (G+A) Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	2 469 605	2 123 655

* À l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues).

FPM SA, VÉHICULE DE REFINANCEMENT ET DE GARANTIE PARTIELLE DU PORTEFEUILLE CRÉDITS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CLOS LE 31/12/2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du FPM SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations complémentaires relatives aux états financiers annuels pour l'exercice clos à cette date.

À notre avis, les états financiers annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FPM SA au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en République démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux instructions et directives de la Banque centrale du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux

comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants du FPM SA, conformément au code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels, conformément aux principes comptables généralement admis en République démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux instructions et directives

de la Banque centrale du Congo, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation des états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'institution.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de

fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

Kinshasa, Gombe,
le 24 avril 2024,

PricewaterhouseCoopers RDC SAS

BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 - EN CDF

ACTIF - FPM SA	2023	2022
TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		
Caisses et Banque centrale du Congo	770 087	1 044 394
Correspondants ordinaires à vue	50 266 234 987	12 247 769 134
Correspondants ordinaires à terme	25 507 568 103	23 995 580 962
	75 774 573 177	36 244 394 490
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
Crédits à la clientèle	84 675 145 869	33 231 125 458
	84 675 145 869	33 231 125 458
COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION		
Divers actifs	677 965 504	259 932 637
Comptes de régularisation de l'actif	179 296 532	302 536 325
	857 262 036	562 468 962
VALEURS IMMOBILISÉES		
Immobilisations incorporelles	66 269 250	87 088 415
Immobilisations corporelles	463 430 600	201 580 099
Immobilisations financières	5 010 855	-
	534 710 705	288 668 514
TOTAL ACTIF	161 841 691 787	70 326 657 424
COMPTES D'ORDRES		
Autres engagements de financement reçus des tiers	87 236 445 200	55 681 077 400
TOTAL COMPTES D'ORDRES	87 236 445 200	55 681 077 400

PASSIF - FPM SA	2023	2022
TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		
Correspondants ordinaires - Découverts	-	-
	-	-
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
Dépôts de la clientèle à vue	-	-
Dépôts à terme et livrets	-	-
	-	-
COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION		
Divers passifs	1 011 801 199	695 934 617
Comptes de régularisations du passif	190 568 952	449 646 128
	1 202 370 151	1 145 580 745
CAPITAUX PERMANENTS		
Fonds propres		
Capital social	21 557 532 000	21 557 532 000
Report à nouveau	2 080 933 367	2 748 102 028
Résultat de l'exercice	-881 962 333	-1 182 064 858
Plus-value de réévaluation et provis. réglementées	41 231 160 651	25 695 026 939
Provision pour reconstitution du capital social	63 987 663 685	48 818 596 109
	24 868 671	24 709 107
Autres capitaux à long terme		
Provision pour risques, charges et pertes	1 677 977 976	1 791 318 578
Emprunts à long et moyen termes	57 982 742 587	18 571 161 992
Fonds de financement et de garantie	36 990 937 388	-
	96 651 657 951	20 362 480 570
Capitaux permanents	160 639 321 636	69 181 076 679
TOTAL PASSIF	161 841 691 787	70 326 657 424
COMPTES D'ORDRES - ENGAGEMENTS DONNÉS		
Autres garanties données aux établissements de crédit	5 356 418 424	-
TOTAL COMPTES D'ORDRES	5 356 418 424	-

COMPTES DE PROFITS ET PERTES POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 - EN CDF

COMPTE DE RÉSULTAT - FPM SA	2023	2022
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1 162 545 293	1 374 123 356
Produits sur opérations avec la clientèle	4 099 204 341	2 667 733 603
Charges sur opérations avec la clientèle	-29 868 583	-36 970 259
Marge d'intermédiation	5 231 881 051	4 004 886 700
Produits sur opérations bancaires diverses	15 832 447 716	2 304 354 468
Charges sur opérations bancaires diverses	-287 753 005	-2 127 914 513
Produit net bancaire	20 776 575 762	4 181 326 655
Subvention d'exploitation	88 843 665	-
Charges générales d'exploitation	-3 217 467 821	-2 253 249 415
Charges de personnel	-2 857 775 208	-1 706 420 799
Impôts et taxes	-98 835 879	-4 827 906
Résultat brut d'exploitation	14 691 340 519	216 828 535
Dotations aux amortissements	-166 382 554	-181 828 322
Résultat courant avant impôt et exceptionnel	14 524 957 965	35 000 213
Dotations et reprises sur provisions	-15 409 790 552	-1 281 957 637
Résultat exceptionnel	12 340 154	105 311 136
Plus-value ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs	46 288 813	-
Résultat courant avant impôt	-826 203 620	-1 141 646 288
Impôt sur le bénéfice et profit	-55 758 713	-40 418 570
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-881 962 333	-1 182 064 858

ÉTAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2023 - EN CDF

	CAPITAL SOCIAL	PROVISION POUR RECONSTITUTION DU CAPITAL	RÉSULTAT REPORTÉ	RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN COURS	PLUS-VALUE DE RÉÉVALUATION	TOTAL
Solde au 01/01/2023	21 557 532 000	25 606 631 335	2 748 102 028	-1 182 064 858	88 395 604	48 818 596 109
Augmentation	-	15 458 391 837	514 896 197	-	77 741 875	16 051 029 909
Diminution	-	-	-	-881 962 333	-	-881 962 333
Transfert entre postes	-	-	-1 182 064 858	1 182 064 858	-	-
SOLDE AU 31/12/2023	21 557 532 000	41 065 023 172	2 080 933 367	(881 962 333)	166 137 479	63 987 663 685

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES EXERCICES 2023 ET 2022 - EN CDF

FLUX DE TRÉSORERIE - FPM SA	2023	2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	5 855 278 538	3 655 799 955
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-29 684 156	-8 719 585
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-5 927 103 587	-3 652 503 198
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-757 778 765	-752 872 972
Impôts sur le bénéfice et profit	-32 334 856	-121 888 798
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation A	-891 622 826	-880 184 598
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions / cessions sur portefeuilles d'investissement	-38 180 050 162	8 557 282 173
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-114 508 732	-61 797 193
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement B	-38 294 558 894	8 495 484 980
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'emprunts et financements assimilés	33 304 768 286	-
Émission Fonds de financement et de garantie	34 312 519 916	-
Remboursement d'emprunt	-217 494 459	-3 001 402 834
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement C	67 399 793 743	-3 001 402 834
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités D	11 316 566 664	282 125 734
Variations nettes de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice E (A+B+C)	28 213 612 023	4 613 897 548
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice F	36 244 394 490	31 348 371 208
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE L'EXERCICE G	75 774 573 177	36 244 394 490

COLOPHON

Éditeur responsable : Directions générales du FPM ASBL et du FPM SA

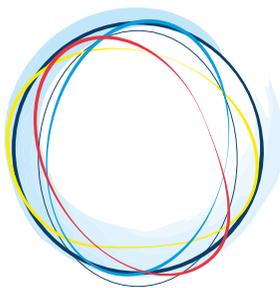
Rédaction : FPM / **Conception, graphisme et production :**

MCM sprl, www.mcm.brussels / **Photos :** FPM /

Freepik (cover, pp. 3, 10, 19, 26, 29, 39 et backcover)

© Septembre 2024





FPM

Pour l'inclusion financière en RD Congo

FPM SA : administration@fpmsa-rdc.com | ☎ +243 97 65 96 005

FPM ASBL : contact@fpm.cd | ☎ +243 99 20 06 139

FPM | Immeuble Ecobank | 5^e niveau | 2 avenue Kasa-Vubu
croisement bd du 30 Juin | Kinshasa | RDCongo | www.fpm.cd